

LE RÔLE PARADOXAL DE LA SOCIÉTÉ CIVILE DANS LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME EN RUSSIE : Entre politiques inclusives et pratiques répressives au nom de “l’esprit de Shanghai”

Thèse de doctorat d’Annick VALLEAU

Sous la direction de Korine AMACHER (Université de Genève) et Françoise DAUCÉ
(CERCEC, EHESS, Paris)

Ma thèse de doctorat intitulée « Le rôle paradoxal de la société civile dans la lutte contre le terrorisme en Russie : entre politiques inclusives et pratiques répressives au nom de “l’esprit de Shanghai” » est consacrée à l’étude des effets à la fois coercitifs et non-coercitifs que produit l’antiterrorisme de la Fédération de Russie sur la société civile, dans la toile de fond de la lutte contre les « trois fléaux » (terrorisme, séparatisme, extrémisme) de l’Organisation de coopération de Shanghai (OCS). Mon travail se compose de deux parties. Dans la première partie, j’analyse l’essor et l’évolution de l’OCS ainsi que les concepts situés au cœur de ma recherche : le terrorisme, la société civile et l’approche globale et inclusive¹ de la lutte contre les « trois fléaux ». La deuxième partie de ma thèse est consacrée au cas d’étude de la Fédération de Russie et repose sur une enquête de terrain d’un an que j’ai réalisée à Moscou et Saint-Pétersbourg en 2018. Tout au long de ma recherche, j’ai examiné un entrelacs complexe de paradoxes : l’approche à la fois inclusive et répressive de la lutte antiterroriste, l’injonction étonnante à la collaboration entre acteurs institutionnels et civils dans ce domaine et les résultats ambivalents de la répression comme de la prévention du terrorisme au sein de l’OCS, et particulier en Russie.

Mots-clés : terrorisme, extrémisme, séparatisme, Organisation de coopération de Shanghai (OCS), Fédération de Russie, prévention, répression, prisonniers politiques.

En juin 2001, quelques mois avant les attentats du 11 septembre, la Russie, la Chine, le Kazakhstan, le Kirghizistan, le Tadjikistan et l’Ouzbékistan créent l’Organisation de coopération de Shanghai (OCS), avec une vocation sécuritaire. La création de l’OCS marque l’essor de la doctrine des « trois fléaux » dans son droit international : il s’agit du terrorisme, du séparatisme et de l’extrémisme. Le développement d’une approche globale et inclusive de l’antiterrorisme au sein de l’OCS s’inscrit dans le contexte de l’évolution des stratégies antiterroristes au niveau international et national, qui allient des techniques d’endiguement et de cooptation vis-à-vis des acteurs non étatiques. Il en résulte le paradoxe suivant : la société civile endosse à la fois le rôle d’acteur dans le domaine de la prévention des « idéologies terroristes » et de cible potentielle des politiques étatiques visant la répression du terrorisme. Dans ce cadre, l’OCS fait office de plateforme de dialogue apte à promouvoir et légitimer les politiques inclusives et les pratiques répressives de ses États membres fondateurs à l’égard de leurs sociétés civiles. Quelle est la singularité de la vision de la sécurité de l’OCS et sa lutte contre les « trois fléaux » ? L’OCS se positionne-t-elle, au nom de « l’esprit de Shanghai », comme un nouveau type de régionalisme

¹ Par cette expression j’entends l’emploi concerté, dans la lutte contre le terrorisme que mènent les États, de mesures non-coercitives de prévention (qui incluent la participation d’acteurs issus du milieu de l’éducation et de la société civile), et de mesures coercitives (législatives et militaires) pour réprimer le terrorisme.

eurasiatique offrant à ses États membres une alternative à l'universalité des droits humains ? L'étude de l'échelle transnationale qu'incarne l'OCS livre des clés d'analyse saisissantes pour explorer les ajustements de la lutte contre les « trois fléaux » qu'opère la Fédération de Russie dans ses politiques antiterroristes nationales.

Mon travail se concentre sur l'analyse du rôle paradoxal de la société civile dans la lutte contre le terrorisme en Russie. Tout au long de ma recherche visant à éclairer l'impact de l'antiterrorisme russe sur les relations entre acteurs institutionnels et non étatiques, j'ai été guidée par un double questionnement : comment le « partenariat social » entre l'administration russe et la société civile se réalise-t-il dans la sphère de la prévention du terrorisme par la culture et l'éducation ? La répression du terrorisme agit-elle comme un catalyseur de projets citoyens qui contestent les « répressions politiques » au nom de la lutte contre l'extrémisme et le terrorisme en Russie ? Pour y répondre, j'ai étudié plusieurs associations partenaires du pouvoir et établissements de l'enseignement, ainsi que les principales organisations de défense des droits humains et mouvements citoyens de contestation à Moscou et Saint-Petersbourg.

Alors que la lutte contre le terrorisme relève des politiques publiques régaliennes des États, comment se fait-il qu'elle soit distribuée à des acteurs issus de la société civile ? Ma thèse tente de mettre en avant les effets produits par la lutte contre le terrorisme de la Fédération de Russie sur la société civile, dans une dimension à la fois inclusive et répressive, et d'en souligner le lien avec la doctrine des « trois fléaux ». En lien avec ma problématique, mes recherches ont montré qu'un équilibre ambigu s'instaure entre les différents acteurs de la prévention des « idées du terrorisme ». Elles montrent également que les frontières entre terrorisme, séparatisme et extrémisme sont ténues dans la pratique judiciaire russe, et que l'interprétation que fait le pouvoir russe du terrorisme sous forme « d'idéologie de la violence » approfondit le clivage entre « nous et les autres », le « constructif » et le « destructif », le « national » et « l'étranger », les « compatriotes », les « opposants », les « extrémistes » et les « terroristes ».

Terrain

De février 2018 à janvier 2019, j'ai conduit une enquête de terrain entre Moscou et Saint-Petersbourg dans le cadre du programme Doc.Mobility du Fonds national suisse afin d'approfondir la double dimension de mon objet d'étude : la participation de la société civile à la prévention du terrorisme et la contestation citoyenne issue de la répression du terrorisme. Sur le terrain j'ai mené plus de 100 entretiens semi-directifs en langue russe auprès d'acteurs variés dont certains étaient très difficiles d'accès. Je me suis intéressée à deux catégories d'organisations de la société civile. En premier lieu, les associations partenaires du pouvoir ainsi que les établissements d'enseignement qui déclarent prévenir « l'idéologie du terrorisme ». Cette catégorie inclut des jeunes activistes d'organisations mobilisant « l'harmonie multiethnique » et « l'éducation patriotique » (civile et militaire) comme méthodes de prévention de « l'idéologie de l'extrémisme et du terrorisme » ; des représentants d'organisations de la « société civile » rattachées aux services de renseignement russes, des centres pédagogiques et des universités. En deuxième lieu, j'ai observé les organisations de défense des droits humains et les mouvements citoyens de Moscou et Saint-Petersbourg qui dénoncent les « répressions politiques » sous prétexte de la lutte contre le terrorisme en Russie. C'est ainsi que je me suis entretenue avec des défenseurs de droits humains, des militants contre la torture, des avocats, des journalistes indépendants, des parents d'accusés pour terrorisme ainsi que des anciens condamnés. Pour compléter mes données, j'ai fait de l'observation participante à de nombreux événements organisés par la société civile russe, tant chez les opposants politiques que les pro-pouvoir, entre autres en tant que membre de la délégation russe de l'OCS au Tadjikistan. C'est ainsi que j'ai su

m'insérer avec aisance dans des milieux très divers, voire opposés. Grâce à mes entretiens et à mon observation participante, j'ai pu analyser les discours, les ressources, les outils et le fonctionnement des associations étudiées sur le terrain ainsi que les perceptions multiples de leurs membres concernant à la fois la prévention et la répression du terrorisme en Russie.

Lors de la conduite de mes entretiens, j'ai été confrontée à la difficulté d'aborder un sujet très délicat dans une langue étrangère, le russe, et de surmonter la méfiance qu'une chercheuse occidentale est à même de susciter auprès de certains acteurs en Russie. De plus, il était souvent laborieux de comprendre le positionnement de mes interlocuteurs et, par conséquent, de déterminer la meilleure manière de m'engager dans le dialogue sans blesser leur susceptibilité. J'ai dû faire part d'un niveau très élevé de concentration, d'une capacité d'improvisation, et faire preuve d'habileté pour trouver le juste milieu entre l'intervention et le silence. De plus, il a fallu que je parvienne à rester enthousiaste et souriante même lors d'échanges tendus. Certains représentants d'associations militaro-patriotiques avaient, en effet, une rhétorique antioccidentale assez agressive et n'ont pas hésité à me faire des remarques désobligeantes. Interviewer les défenseurs des droits humains a été beaucoup plus facile dans la mesure où ces derniers ont l'habitude de s'entretenir avec des étrangers. Pour ce qui est des anciens condamnés et des proches de détenus, j'ai eu de la peine à maintenir un équilibre entre, la volonté de les aider et de leur montrer mon empathie d'un côté et, de l'autre, le besoin de garder une certaine neutralité axiologique.

Originalité

L'originalité de ma recherche consiste dans l'effort de mettre en avant les effets produits par la lutte contre le terrorisme de la Fédération de Russie sur la société civile, dans une dimension à la fois inclusive et répressive, et d'en souligner le lien avec la doctrine des « trois fléaux » de l'OCS. Il s'agit, en effet, d'un sujet tout à fait inédit et très novateur pour l'espace géographique et l'organisation régionale, l'OCS, que j'ai étudiés. Quand j'ai défini le sujet de ma thèse en 2015, l'approche inclusive de la lutte contre les « trois fléaux » existait sur papier, c'est-à-dire dans les déclarations officielles de l'OCS et de l'administration russe, mais pas encore dans la pratique². De même, le volet répressif de l'antiterrorisme russe s'intensifie progressivement au cours des années 2000 pour culminer en 2018 avec l'entrée en vigueur de lois antiterroristes qui portent le nom du « paquet Jarovaja ». L'année de mon enquête de terrain s'est ainsi révélée particulièrement fructueuse pour ma recherche. Elle a favorisé la récolte de données uniques et de qualité, et m'a permis de suivre de près l'évolution de trois affaires criminelles d'extrémisme et de terrorisme sur le terrain³.

Ma recherche est avant tout une contribution aux études sur l'OCS, une organisation souvent incomprise en Occident du fait qu'elle a longtemps été perçue comme une « OTAN de

² C'est en 2018 que la délégation ouzbèke du Conseil des Jeunes de l'OCS, une plateforme civile de l'organisation, a été fondée par l'Union de jeunesse d'Ouzbékistan, que l'Appel conjoint des chefs d'État de l'OCS à la jeunesse a été adopté et que la première assemblée dans l'histoire de l'OCS a été inaugurée sous le slogan « La jeunesse de l'OCS contre le terrorisme et l'extrémisme ». Au Tadjikistan et à Moscou j'ai eu l'opportunité unique d'interviewer de nombreux membres du Conseil des Jeunes de l'OCS, composé d'associations civiles partenaires des États membres fondateurs de l'OCS.

³ L'année 2018 a été marquée par les trois affaires pénales « Réseau » (terrorisme d'extrême gauche), « Nouvelle grandeur » (extrémisme d'extrême gauche) et « Oufa 20 » (terrorisme islamiste, Hizb ut-Tahrir) qui ont fait beaucoup de bruit dans les médias russophones indépendants car considérées comme des affaires « fabriquées » par le MVD et le FSB. Lors de mon enquête de terrain, j'ai eu l'opportunité d'interviewer les proches et les avocats des accusés de ces trois affaires pénales.

l'Est ». Dans ma thèse, j'ai cherché à éclairer la vision atypique de la sécurité de l'OCS sous un angle nouveau. Pour atteindre cet objectif, j'ai analysé la coopération civile de l'OCS qui demeure très peu étudiée, car considérée comme embryonnaire. En examinant le lien qui lie cette dernière à la prévention des « trois fléaux », j'ai apporté un éclairage sur une problématique qui, à ma connaissance, n'a jamais été soulevée auparavant dans le cadre des recherches sur l'OCS. En me penchant sur la répression des « trois fléaux » au sein de l'OCS, j'ai souligné le rôle de la Fédération de Russie en matière d'harmonisation des lois antiterroristes au niveau transnational, mis en avant la nature hybride des « trois fléaux » et présenté le mécanisme multilatéral de refoulements qu'offre l'OCS à ses États membres fondateurs. Pour ce faire, j'ai croisé les rares études d'organisations de la société civile qui portent sur le sujet des violations des droits humains sous couvert de la lutte contre les « trois fléaux » de l'OCS en les enrichissant des résultats de mon enquête sur le terrain.

Mon travail est une contribution non seulement aux études sur l'OCS mais également aux recherches consacrées à la Russie sous l'administration de Vladimir Poutine. De fait, en examinant le regard que porte le pouvoir russe sur l'antiterrorisme, j'ai pu expliciter les imbrications qui existent entre les Stratégies de la politique nationale et de la politique de sécurité nationale de la Fédération de Russie. L'analyse du métissage entre objectifs sécuritaires et politiques des nationalités m'a permis d'identifier et de contextualiser les constructions idéologiques, notamment le « patriotisme civique » et « l'harmonie interethnique » que le pouvoir russe mobilise dans le domaine de la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme. Bien que de nombreuses recherches aient déjà été conduites au sujet du patriotisme en Russie, j'estime que l'apport de mon étude tient à l'effort de préciser la hiérarchie conceptuelle entre les différentes constructions idéologiques de l'administration russe dans la sphère spécifique de la prévention de « l'idéologie de l'extrémisme et du terrorisme ». Notamment, j'ai exploré les relations entre les notions d'éducation au « patriotisme civique », « d'harmonisation des relations interethniques », « d'identité civique » et « d'unité civique » de la « nation panrusse » en lien avec ma thématique. En outre, en me questionnant sur l'opposition entre, d'un côté, la « tolérance » et le « multiculturalisme » et, de l'autre, « l'harmonie interethnique » et la « multinationalité », j'ai démontré que le système de valeurs associé par le pouvoir russe aux États-Unis et à l'Europe occidentale occupe une place importante dans les politiques sécuritaires de la Fédération de Russie.

Par ailleurs, je considère que j'ai participé, grâce à ma thèse, à l'enrichissement des études sur la société civile russe. Des années 1990 à ce jour, de nombreuses analyses approfondies ont été réalisées sur les organisations russes de défense des droits humains. En revanche, les associations partenaires de l'administration russe sont moins connues du fait qu'elles sont difficiles d'accès et bien plus récentes. Sous la présidence de Vladimir Poutine, elles se sont multipliées, à partir de la création de la Chambre sociale en 2005 et de la mise en place du système des subventions du président aux organisations russes en 2006. Les mouvements citoyens que j'ai étudiés, et qui ont émergé en 2018 pour contester le déroulement, perçu comme injuste, d'affaires criminelles de terrorisme et d'extrémisme, sont encore plus récents et encore moins connus en Russie et à l'étranger. De même, à ma connaissance, aucune étude détaillée n'a été conduite sur le rôle des organisations russes de défense des droits humains en matière de dénonciation des abus du pouvoir au nom de la lutte contre le terrorisme en dehors du contexte des deux guerres de Tchétchénie (1994-1996 ; 1999-2009).

Ensuite, ma recherche contribue de manière originale et novatrice à la compréhension des lois anti-extrémistes et antiterroristes de la Fédération de Russie et des pratiques judiciaires paradoxales qui les accompagnent. L'étude que j'ai réalisée des corrélations entre les notions de

terrorisme, de séparatisme et d'extrémisme dans le droit pénal a contribué aux débats autour de l'interdiction de certains groupes politiques et religieux en tant « qu'organisations extrémistes » / « terroristes » en Russie. De même, ma recherche a mis en évidence que ce qui facilite et légitime la pratique dénoncée par nos interlocuteurs de la « fabrication » d'affaires criminelles d'extrémisme et de terrorisme par le Service fédéral de sécurité de la fédération de Russie (FSB) et le ministère de l'Intérieur de Russie (MVD) sont avant tout des instruments juridiques.

Enfin, j'ai présenté dans ma thèse des groupes politiques et religieux, considérés comme « extrémistes » ou « terroristes » par la justice russe, que seuls les médias russophones indépendants, les organisations russes de défense des droits humains et les ONG internationales étudient en profondeur dans le contexte politique russe actuel. Mis à part les études très détaillées du Centre SOVA à Moscou, les rapports d'ONG à l'instar d'Amnesty international, Human Rights Watch et la Fédération internationale pour les droits humains (FIDH), je n'ai pas trouvé beaucoup de littérature au sujet de la répression de ces groupes sous la présidence de Vladimir Poutine. Dans ce cadre, j'ai accordé beaucoup d'attention à Hizb ut-Tahrir, un mouvement musulman très peu connu en Russie et en Occident, afin de présenter le destin aussi particulier que tragique de ses membres au sein de l'OCS et, en particulier, en Russie.

Résultats

En me penchant sur le volet inclusif de la lutte contre le terrorisme j'ai démontré que l'OCS et la Russie érigent le « patriotisme civique » et « l'harmonie interethnique » en tant qu'outils de prévention des « idées terroristes, extrémistes et séparatistes ». Leur mobilisation vise avant tout à défendre l'ordre constitutionnel, l'intégrité territoriale et la souveraineté de l'État. C'est dans ce contexte que tant l'OCS que l'administration russe font appel à des acteurs issus du domaine de l'éducation et de la sphère associative pour qu'ils participent à la prévention du terrorisme. Grâce à mon étude de la prévention de « l'idéologie du terrorisme » de l'OCS et de la Fédération de Russie j'ai pu émettre les conclusions suivantes : les acteurs institutionnels mettent en scène leur « partenariat social » avec les acteurs associatifs dans ce domaine pour se légitimer. Il en résulte une prévention déclaratoire des « trois fléaux » au sein des élites qui renforce le paradigme de la société civile en tant que partenaire du pouvoir, sans toutefois lui octroyer un statut de véritable acteur sécuritaire. La prévention du terrorisme reste ainsi l'apanage des institutions et des services de renseignement.

L'analyse de la répression du terrorisme dans le domaine judiciaire m'a permis de souligner que l'OCS offre deux choses à ses États membres fondateurs. En premier lieu, une doctrine qui repose sur l'hybridation entre le terrorisme, le séparatisme et l'extrémisme et qui élargit la marge de manœuvre des États afin qu'ils puissent, le cas échéant, criminaliser les actions de leurs opposants politiques ou des mouvements de lutte pour l'autodétermination sous l'angle de la législation antiterroriste. En deuxième lieu, un système d'extraditions à l'échelle transnationale qui permet à la doctrine des « trois fléaux » de se réaliser dans la pratique. L'addition de cette doctrine et de ces pratiques démontre que l'OCS est une plateforme ouverte et non-contraignante qui favorise l'harmonisation des législations et des pratiques antiterroristes au niveau transnational. La Fédération de Russie a joué un rôle clé dans ce processus en livrant la première définition de terrorisme sous forme « d'idéologie de la violence » dans sa loi fédérale n°35 de 2006.

En déplaçant l'attention vers l'échelle nationale de ma recherche j'ai étudié les pratiques judiciaires paradoxales de la Fédération de Russie consistant à condamner des individus d'extrémisme et de terrorisme sans qu'ils aient eu recours à des actes violents. En problématisant

l'analyse de ces pratiques, j'ai employé l'expression « terrorisme non-violent » pour décrire le raisonnement des tribunaux militaires russes qui examinent le terrorisme comme une « idéologie de la violence », située au croisement entre l'extrémisme et le séparatisme. C'est ainsi que j'ai pu démontrer le lien entre la lutte contre le terrorisme de la Fédération de Russie et la doctrine des trois « fléaux ».

Lors de mon enquête sur le terrain, le discours de mes interviewé·e·s a révélé que l'antiterrorisme russe favorise la « fabrication » d'affaires pénales par le FSB et le MVD, chargés du dépistage de groupes terroristes et extrémistes. De même, j'ai observé que les « répressions politiques » au nom de l'antiterrorisme stimulent la création de nouvelles synergies au sein des organisations de défense des droits humains et la constitution de réseaux citoyens de solidarité. Les affaires criminelles qui, selon les termes de nos interlocuteurs, sont « fabriquées », ne contredisent toutefois pas l'interprétation que fait l'administration russe du terrorisme sous forme « d'idéologie de la violence ». À l'aune de ces trois résultats, j'ai conclu que la lutte contre le terrorisme de la Fédération de Russie rejoint la vision sécuritaire commune promue par l'OCS visant la répression préventive des menaces perçues comme sectaires, séparatistes et révolutionnaires.

En faisant la synthèse des résultats obtenus dans ma recherche j'ai conclu que l'antiterrorisme de l'OCS et de la Fédération de Russie ne vise pas à produire des effets sécuritaires objectifs. Que produit-elle alors ? Au niveau transnational, la lutte contre les « trois fléaux » de l'OCS favorise la circulation des mêmes discours sécuritaires. Elle encourage et légitime également l'harmonisation de pratiques antiterroristes répressives. Il en résulte, en définitive, la promotion d'un nouveau modèle de coopération sécuritaire à l'échelle internationale qui se présente comme une alternative à l'universalité des droits humains et comme un outil de renforcement de la souveraineté de l'État.

À l'échelle nationale, l'administration russe, à l'aide de ses politiques antiterroristes, diffuse sa vision de la sécurité et encourage la société civile qu'elle encadre à s'en faire porte-parole. Dans le même temps, le pouvoir russe produit des outils juridiques pour doter son appréciation ouverte du terrorisme d'une force judiciaire réelle. Mes entretiens m'ont permis de souligner que même si la majorité de mes interlocuteurs issus du domaine de l'éducation et de la sphère associative se distancient en coulisses des constructions idéologiques du pouvoir, il reste qu'ils les mobilisent dans leur sphère d'activité. Cela favorise la coproduction de discours légitimateurs qui pourtant ne vont pas nécessairement de pair avec des sentiments de loyauté vis-à-vis de l'administration russe. S'agissant des associations critiques, j'ai pu relever que les « répressions politiques » sous couvert de la lutte contre le terrorisme favorisent des processus d'autonomisation ainsi que la diffusion de discours contestataires. En effet, les organisations de défense des droits humains remplissent de plus en plus des fonctions de contrôle citoyen en cherchant à se substituer à une justice qu'elles perçoivent comme corrompue.

Ma thèse démontre enfin que la lutte contre le terrorisme débouche sur des mécanismes d'inclusion et d'exclusion qui accentue et légitime le clivage entre « nous et les autres », le « constructif » et le « destructif », le « national » et « l'étranger », les « compatriotes », d'un côté, les « opposants », les « extrémistes » et les « terroristes », de l'autre. Le fossé qui se creuse entre « nous et les autres » s'inscrit dans un climat de peur, de méfiance et d'indifférence d'une grande partie de la société russe. Il est toutefois susceptible de provoquer sur le long terme des cas concrets de terrorisme intérieur.

En mars 2022, j'ai publié la synthèse des résultats de ma recherche :

Annick Valleau (2022), *Lutter contre le terrorisme au nom de l'« esprit de Shanghai »*. *Quels paradoxes pour la société civile en Russie ?*, Nouveaux Regards sur l'International, Volume 15, Bruxelles : Peter Lang.

Issu de ma thèse de doctorat, cet ouvrage est en *open access* et peut être téléchargé à partir du lien suivant : <https://www.peterlang.com/document/1169770>